



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Caractérisation des déchets d'origine résidentielle : il faut poursuivre les efforts!

Magog, le 16 janvier 2019 – La MRC de Memphrémagog a réalisé, en 2018, une nouvelle étude de caractérisation des déchets résidentiels sur son territoire. L'objectif était de comparer les résultats à ceux obtenus lors de la première caractérisation qui avait été faite en 2013-2014.

La caractérisation consiste à établir la composition des matières contenues dans le bac à déchets provenant de résidences. L'étude a porté sur sept tonnes de matières provenant des collectes dans neuf des dix-sept municipalités de la MRC. Elle s'est déroulée en deux phases : un premier échantillonnage a été fait au printemps et un second, à l'automne.

Point positif, la quantité d'encombrants et de matériaux de construction a diminué, probablement en raison de l'accès aux écocentres et aux services de la Ressourcerie des Frontières dans la presque totalité des municipalités.

Autre point positif, la quantité de résidus domestiques dangereux (RDD) et de matériel électronique (TIC) est minime. Compte tenu de leurs effets néfastes sur l'environnement et la santé, il est de la plus haute importance que ces matières ne se retrouvent pas dans nos bacs à déchets et donc, dans les sites d'enfouissement. Il faut les acheminer vers les écocentres et les nombreux points de dépôt spécialisés.

Toutefois, le grand constat est que la situation a peu évolué en cinq ans : les trois quarts du contenu du bac à déchets ne devraient toujours pas s'y retrouver!

De 22 % qu'il était en 2013-2014, le taux de « vrais » déchets a augmenté légèrement, passant à 24 %.

Le taux de matières compostables est encore de 39 %, malgré le fait que les citoyens ont accès à un bac brun.

Le taux de matières recyclables est de 16 % : plus de plastique et de métal que de papier/carton et de verre.

« Quand on se compare, on constate que nos taux de récupération sont plus élevés que la moyenne québécoise. Mais je m'attendais à de plus grands progrès, puisque les citoyens ont

accès à une foule de ressources d'information, dont le site [l'ABC du bac](#) de la MRC, et une variété de services de récupération. Il suffit de les utiliser », dit Mme Lisette Maillé, mairesse d'Austin et présidente du comité consultatif en développement durable de la MRC.

L'étude de caractérisation s'inscrit dans le *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la MRC. Elle vise à fournir aux élus des renseignements sur les principales matières récupérables que contient le bac à déchets résidentiel. Les résultats permettront d'orienter le prochain PGMR, dont l'adoption est prévue au cours de l'année 2019. « Une fois que nous savons ce que les citoyens mettent dans les poubelles, nous pouvons organiser des efforts de sensibilisation plus ciblés, adapter les services nécessaires et moduler les collectes », explique Mme Maillé.

On peut consulter une synthèse de l'étude de caractérisation sur le site de la MRC au www.mrcmemphremagog.com (section Centre de documents/Rapports et mémoires).

- 30 -

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communication
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Information :

Mme Lisette Maillé
Présidente, Comité consultatif en
développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388

Mme Mélanie Desautels
Chargée de projets, aménagement et
gestion des matières résiduelles
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819-843-9292, poste 328